



HAL
open science

**François Dubet (2016), Ce qui nous unit.
Discriminations, égalité et reconnaissance, Seuil, coll. La
République des idées, 128 p.**

Clément Reversé

► **To cite this version:**

Clément Reversé. François Dubet (2016), Ce qui nous unit. Discriminations, égalité et reconnaissance, Seuil, coll. La République des idées, 128 p.. Les Cahiers de la LCD, 2017, 4, pp.123-126. 10.3917/clcd.004.0123 . halshs-02515114

HAL Id: halshs-02515114

<https://shs.hal.science/halshs-02515114>

Submitted on 13 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François Dubet (2016), *Ce qui nous unit. Discriminations, égalité et reconnaissance*, Seuil, coll. La République des idées, 128p.

La dernière parution du sociologue François Dubet, « Ce qui nous unit », s'inscrit de concert dans la lignée de plusieurs ouvrages sur les discriminations tels que « Pourquoi moi » en 2013, « Les places et les chances » en 2010, « Injustices » en 2006, et cetera. Pour autant, l'ouvrage traite en réalité bien plus que du simple fait discriminatoire, et soulève des questionnements autour de la dichotomie provoquée par les discriminations, entre égalité et reconnaissance. Comment être égaux et différents à la fois, tout en formant une société ? Face aux discriminations, comment les individus peuvent-ils réussir à affirmer leurs identités, sans pour autant être lissés par un principe d'égalité républicain français prônant l'indifférence aux différences, tout en parvenant à créer une certaine cohésion sociale au sein de notre société ? Pour l'auteur il s'agira alors de créer socialement un tiers représentant ce que nous avons en commun afin de ne pas céder à cette contradiction : ce qui nous unit.

François Dubet exprime en premier lieu le fait que les discriminations ne sont pas homogènes, mais bien hétérogènes. Les individus vivant en société vivent des expériences individuelles et des interactions singulières dont les discriminations, qui, comme toute autre expérience seront vécues de différentes manières, dépendant de la personne en question et pouvant aller d'un déni de la discrimination à une expérience de discrimination absolue dans laquelle « les stigmates et les discriminations commandent la totalité de la vie et la manière de voir le monde comme subjectivité des individus » (p. 30). Aussi, de grandes logiques ressortent de ces expériences. La première consiste à considérer la discrimination comme étant un déni de l'égalité, refusant par là même le mérite de l'individu, alors réduit aux stigmates de sa discrimination. La seconde est, quant à elle, une logique de revalorisation, voire d'empowerment de l'identité discriminée. Alors que l'étude du lien entre discrimination et égalité est une analyse classique de la sociologie, lier la discrimination et la reconnaissance des

discriminés est quelque chose de nouveau, nous permettant de nous renvoyer à la différence et à la reconnaissance individuelle et de groupe.

Face à ces questionnements et à ces logiques de discriminations ; quid des discriminations positives ? Pour le sociologue, il faut avant toute chose faire une grande différence entre les discriminations positives d'un côté et les aides à un public ciblé de l'autre. Cibler des individus selon des caractéristiques et une vulnérabilité aux discriminations serait contre le modèle français républicain prônant, au nom de l'égalité, l'indifférence aux différences. Ce modèle n'est cependant pas fiable, laissant la France rester un des pays où les discriminations sont les plus fortes, notamment sur les populations Turques et Nord-Africaines. Il faudrait ainsi nous dit l'auteur, au nom de l'égalité des chances, réajuster la société par la discrimination positive, entendue comme « tout dispositif qui vise à rétablir l'équité et à compenser certaines inégalités » (p. 42). Toutefois François note que les discriminations positives sont souvent rejetées, car elles forcent à une assignation à l'identité et peuvent sembler porter atteinte au mérite des individus, elles créent alors un sentiment d'appréhension face aux non-discriminés et ne concernent, bien souvent que les élites. Au final la discrimination positive en France reste « des politiques sociales visant des publics discriminés, sans être des politiques antidiscriminatoires » (p. 53).

Alors que la reconnaissance de l'égalité et de l'équité censée être inscrite au cœur de nos sociétés ne semble plus pouvoir être détractée par des arguments naturels et essentialistes (genre, origine, couleur de peau, et cetera), la question de la reconnaissance de minorités pose de nouvelles interrogations. En effet, alors que l'on a longtemps pensé en termes de compromis égalitaire, le compromis identitaire, lui, ne peut pas se faire sous peine de nuire à « l'indifférence aux différences » prônant l'invisibilisation des différences au nom de l'égalité. Ce que François Dubet met en avant dans la partie de l'ouvrage dédiée à la reconnaissance est ce qu'il nomme un « retour des refoulés » et qui se traduit par la demande de reconnaissance d'individus discriminés ou anciennement discriminés, mais surtout de la reconnaissance des stigmates discriminés. Aussi, plus l'égalité augmente et plus les paniques identitaires se décuplent à leur tour menant au final vers une expansion discriminatoire. Les arguments des détracteurs de la reconnaissance face à l'égalité sont connus ; danger pour la nation, perte identitaire du « peuple national », menace à la laïcité ainsi que des

arguments essentialistes sur le genre ou bien encore sur les origines ethniques.

En outre, l'auteur nous propose également une tension relative aux personnes discriminées face à la reconnaissance, laissant certains sous l'influence d'une identité absolue, pleinement constituante de l'individualité, alors que d'autres demandent une reconnaissance singulière au nom d'un droit d'existence identitaire, mais surtout individuel. Certaines demandes de reconnaissance placent donc l'individu en subordonné de son groupe de reconnaissance identitaire, tandis qu'un second pôle de reconnaissance souligne, à l'inverse, une reconnaissance qui permettrait à l'individu d'être visible sur le plan social sans pour autant que son identité soit absolue : « Les discours semblent se répartir dans un espace allant des demandes les plus radicales et les plus absolues vers des demandes plus individualisées, plus discrètes et parfois même à peine audible », (p. 85).

Pour François Dubet, il semblerait que les individus aient le sentiment de vivre dans une société qui se défait. Nous pourrions aussi penser de prime abord, nous dit-il, qu'il faille déconstruire les identités puisqu'elles furent construites. Cela semblerait être une fausse bonne idée, car pour réellement lutter contre le sentiment de détachement, mais aussi contre les phénomènes discriminatoires, il faut avant toute chose reconnaître ce qui nous unit. Ce tiers qui nous unit, composé de principes et de fonctionnements communs aux minorités discriminées et à la majorité, permettrait alors de lutter efficacement contre les discriminations. Pour ce faire, l'auteur nous propose plusieurs pistes telles que l'affirmation de l'égalité sociale, l'élargissement de la vie démocratique, la protection des croyants et des non-croyants...

Ainsi, afin de mettre en place un tiers commun aux différentes expériences et parcours de vie, discriminés ou non, le sociologue encourage à passer par une profonde refonte de l'école de la République, en remettant en questions les valeurs enseignées, les « rites » scolaires, mais aussi en confrontant les enseignements aux diverses expériences de la vie des élèves. Enfin, le plus important serait selon l'auteur de commander de nouveaux récits historiques et nationaux, ne se limitant pas à une histoire constitutionnelle patriotique, mais se traduisant par une agglomération de cultures et d'identités qui permettrait enfin d'exister dans une société unie et qui puisse tenir

durablement, car : « contre la guerre des identités, il faut opter pour la construction du social. ».

Dans une période où la tentation du repli est forte, le sociologue fait le choix d'élargir le dialogue et surtout l'écoute des personnes concernées par les discriminations. Deux remarques critiques peuvent toutefois être avancées. Bien que ce ne soit pas l'objet du livre, un retour historique et social sur les origines de cette guerre identitaire manque. De plus, la nuance entre vulnérabilité, stigmatisation et discrimination n'est pas présente et polarise les expériences sociales entre discriminés et non-discriminés. Toutefois, Ce qui nous unit propose un retour synthétique sur les travaux de François Dubet autour des discriminations, de manière réellement accessible.

Clément Reversé

Doctorant à l'Université de Bordeaux – Centre Emile Durkheim